



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Gironde

L'offre de pratique du CDSA 33 s'adapte.



Fédération Française
du Sport Adapté

Gironde

Proposition d'offre fin de saison 2020/2021

Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes dans **l'obligation de stopper notre calendrier sportif suite à l'interdiction ministérielle et fédérale** de l'organisation de nos journées telles que vous avez l'habitude de les connaître.

Dans ces conditions-là, toute l'équipe élus et salariés du CDSA33 s'est réunie afin de réfléchir à de nouvelles propositions permettant au maximum de sportifs de maintenir la pratique de l'activité sportive.

Nous aurons donc, dans un premier temps,

3 propositions à vous faire sur différents secteurs de pratique connus du Sport Adapté :





Offre Sport Santé avec « Bouger avec le Sport Adapté »




Nous vous proposons d'intervenir au sein des établissements médico-sociaux autour de la thématique du Sport Santé, **sous forme de cycles de 6 à 8 séances** avec prise de **licence obligatoire** pour les sportifs identifiés.

Cela concerne les personnes présentant des pathologies associées à leur handicap mental (obésité, diabète, problématiques cardio-vasculaires etc..) ou les personnes vieillissantes en perte d'autonomie et les sportifs éloignés de la pratique.



Cette offre est en remplacement des « Rando pour Tous » habituellement programmées tout au long de la saison.



A noter, le prix de la **licence jeune est de 43euros et adulte de 48euros.**
Ce montant vous sera demandé pour l'ensemble du cycle par sportif.
Contrairement à un prestataire, il ne vous sera pas demandé de rémunération à la séance ou à l'heure.



Offre de cycles Activités Motrices



Nous vous proposons d'intervenir au sein des établissements médico-sociaux autour de la **thématique des Activités Motrices**, sous forme de **cycles de 6 à 8 séances** avec prise de licence obligatoire pour les sportifs identifiés.

Cela concerne ici **les sportifs** habituellement inscrits sur les journées **Activités Motrices** du calendrier du CDSA ou ceux pratiquant sur les créneaux **Activités Motrices** des clubs.

Des défis seront également proposés aux établissements n'ayant pas l'autorisation de faire entrer des personnes extérieures à leurs structures.

Vous l'aurez compris cette offre est en remplacement des journées Activités Motrices du calendrier du CDSA.

A noter, le prix de la **licence jeune est de 43euros et adulte de 48euros.**

Ce montant vous sera demandé pour l'ensemble du cycle par sportif.

Contrairement à un prestataire, il ne vous sera pas demandé de rémunération à la séance ou à l'heure.

Pour ceux souhaitant prendre l'option du pass'découverte (maximum 3 pour un sportif), le montant restera à 19euros.



Proposition de Challenge compétitifs :

Afin de palier à l'absence des championnats départementaux, régionaux et nationaux qui n'ont pas pu être mis en place sur la saison entière, **nous vous proposerons des challenges sportifs avec un classement, ce qui de fait, amène l'obligation d'une prise de licence compétitive pour les participants.**

Un agent du CDSA viendra en fin de challenge pour valider les résultats des sportifs inscrits.

Pour les sportifs ne pouvant ou ne souhaitant pas s'inscrire dans de la compétition nous maintenons notre offre de défis sportifs mis en place depuis janvier.



Quelle(s) que soit/soient l'offre ou les offres qui vous intéressent (en effet il est possible d'en cumuler plusieurs dans la mesure de la disponibilité des salariés du CDSA) merci de contacter le CDSA afin d'affiner nos propositions avec vous !

En espérant vous compter nombreux dans ces offres made in « Covid-19 » !!!!

contact@cdsa33.org

Anaïs Feillard : 07 81 73 95 59

Pauline Nadol : 06 77 09 88 76